



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2025, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement suivant :

371-11-24 Règlement # 371-11-24 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle

Ce règlement a pour but de mettre à jour les règles régissant l'octroi de contrats par la MRC, notamment afin de prendre en compte les modifications législatives relatives à la langue française, aux déclarations d'intégrité et aux clauses d'achat local.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 42, place Hammond, Val-d'Or, durant les heures normales de bureau.

Ce règlement entre en vigueur et prendra effet en date des présentes.

DONNÉ à Val-d'Or, ce 20 janvier 2025

Original signé

Me Marie-Hélène Bastien
Greffière